

Inclusion financière

Un colloque sur
l'actionnariat
populaire à Douala
les 8 et 9 Avril 2025



P. 5

Certification et conformité Bancaire

BGFIBank renforce sa compétitivité
avec une triple certification ISO

Le Groupe BGFIBank franchit une nouvelle étape dans son engagement envers l'excellence et la conformité en obtenant trois certifications ISO pour ses filiales BBS, BGFI Services et Hedenia.

P. 11



La Lettre de la BOURSE

Journal de l'Economie et des Marchés de Capitaux

Fondé le 18 Février 2003 - Récépissé N° 023/RDJ/C19/BASC

N° 202 du 03 Février 2025 - Prix : Cameroun 400 F.cfa – Cemar 600 F.cfa

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : **Salomon Douala Epale**

TRAVAUX PUBLICS

Pas d'émergence
sans infrastructures
routières

Emmanuel Nganou Djoumessi traîne une sulfureuse réputation de ministre chargé des scandales. L'élastique et très coûteux chantier de l'auto-route Douala-Yaoundé, en dit long sur l'ampleur des maigres en cours au ministère des travaux publics.



P. 9

CRISE ÉCONOMIQUE EN AFRIQUE CENTRALE

Les Etats au pied du mur

- Les pays de la Cemar (communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale) dont les économies reposent principalement sur les hydrocarbures, font face à une crise économique persistante.
- Les perspectives d'une baisse des prix du pétrole, estimée à 70 dollars le baril en 2025 et 65 dollars en 2026, viennent accentuer la fragilité budgétaire des États membres. Avec une contribution moyenne de 40% des recettes publiques, cette dépendance expose les économies de la sous-région.
- A l'exception de la Guinée Equatoriale ces États prévoient de lever d'ici fin mars 2025, 1317 milliards de Fcfa sur le marché des titres publics de la CEMAC pour équilibrer leur budget. Pourront-ils y arriver ? Lire l'avis des experts

Pp. 6-7



Gestion des carrières et de la solde

Les premières retombées
de l'application «Aigles»

Environ 5 000 agents ont vu une réduction de leurs salaires en raison de la suppression d'indemnités injustifiées. Par ailleurs, près de 450 000 fonctionnaires ont bénéficié de hausses salariales grâce à la prise en compte de droits et avancements jusque-là non appliqués.

P. 3



BVMAC

Synthèse trimestrielle
de la cote

La Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (Bvmac) a publié la synthèse trimestrielle des activités pour le 4^e trimestre 2024. Il en ressort que l'indice BVMAC-ASI a enregistré de légères fluctuations, reflétant les variations inhérentes aux dynamiques du marché avec une baisse moyenne de 1,01% observée par rapport au trimestre précédent. L'animation du marché a été principalement portée par les actions des sociétés SOCAPALM, SAFACAM, LA REGIONALE, SEMC et SCG-Ré en ce qui concerne les titres de participation.

Sur les 24 sociétés de bourse agréées, 12 sont concernées par les transactions réalisées au cours de ce trimestre ; ce qui représente un taux de participation de 50% contre 62,5% le trimestre précédent, soit un recul de 12,50% sur la période. ESS BOURSE s'impose comme le nouveau leader du marché, suivi de SG Capital, tandis qu'EDC Investment enregistre une progression remarquable, atteignant la troisième position.

P. 12

ESS Bourse

Leader du marché
financier de
l'Afrique centrale

La Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (Bvmac) a publié la synthèse trimestrielle de ses activités pour le 4^e trimestre 2024. Celle-ci révèle que Emerald Securities Services Bourse s'impose comme nouveau leader du marché

P. 3



FORMATION INTERNATIONALE

Des bourses pour des masters en aquaculture et élevage en Hongrie

La FAO et la République de Hongrie offrent des bourses pour des masters en aquaculture et ingénierie de l'élevage à des étudiants issus de plusieurs pays, dont 18 en Afrique. Une opportunité exceptionnelle pour les jeunes talents, avec une date limite de candidature fixée au 28 février 2025.

Depuis plus de 12 ans, la FAO collabore avec la République de Hongrie pour offrir des bourses académiques à des étudiants issus de pays en développement. Pour l'année académique 2025-2026, deux parcours sont proposés : un master en aquaculture à l'Université hongroise d'agriculture et des sciences de la vie et un master en ingénierie de l'élevage à l'Université de Debrecen.

Le programme est accessible aux citoyens des pays éligibles, incluant 18 nations africaines, telles que le Tchad, le Nigeria ou encore le Kenya. Les candidats doivent répondre à plusieurs critères : une excellente maîtrise de l'anglais, un diplôme universitaire pertinent, de bons résultats académiques, et être âgés de moins de 30 ans.

Ces bourses couvrent l'intégralité des frais de scolarité, l'hébergement en dortoir, les frais de subsistance, les supports académiques ainsi qu'une

assurance maladie. Les candidatures doivent être soumises par courrier électronique avant le 28 février 2025.

Pour les jeunes Tchadiens, cette initiative est une opportunité unique de bénéficier d'une formation de pointe en aquaculture ou en ingénierie de l'élevage. Le pays, confronté à des défis dans ces secteurs clés, pourrait tirer parti de cette expertise pour renforcer son agriculture durable et ses capacités de production.

Ce programme, véritable tremplin pour les jeunes talents, s'inscrit dans les efforts conjoints de la FAO et de ses partenaires pour promouvoir le développement agricole et la sécurité alimentaire à travers l'éducation.



"SOUL MAKOSSA"

L'incroyable ascension d'un titre moqué

En 1972, Manu Dibango ne se doutait pas qu'un simple morceau de complément, moqué par ses proches, allait révolutionner la musique mondiale. « Soul Makossa », avec son gimmick légendaire « Mamase Mamasa Mamakossa », est devenu un hymne intemporel, plaçant le Cameroun sur la carte musicale et influençant jusqu'aux plus grandes stars internationales, de New York à Hollywood.

En 1972, Manu Dibango compose « Soul Makossa », une chanson destinée à remplir la face B d'un vinyle produit pour la Coupe d'Afrique des Nations au Cameroun. Moquée à ses débuts par son entourage et rejetée par le ministère des Sports, la chanson connaît pourtant un destin spectaculaire.

Reprise dans les clubs new-yorkais grâce au DJ David Mancuso et diffusée sur WBLS, la radio noire la plus influente des États-Unis, « Soul Makossa » devient un hit incontournable. En 1973, le titre atteint la 35e place du Billboard Hot 100, propulsant Dibango sur la scène internationale.

L'impact de la chanson dépasse les frontières, avec son fameux gimmick « Mamase Mamasa Mamakossa » influençant même Michael Jackson, qui l'intègre dans « Wanna Be Startin' Somethin' » en 1982. Cet emprunt donne lieu à une bataille judiciaire, symbolisant l'immense portée de cette œuvre de-



venue la chanson africaine la plus samplée de tous les temps.

Aujourd'hui, « Soul Makossa » est un monument de la musique, célébré comme un pont culturel entre l'Afrique et le reste du monde.

Et dire que tout a commencé par des moqueries à Yaoundé... Si Manu Dibango avait écouté les rires des enfants ou les piques de son père, le monde entier n'aurait jamais dansé sur son « bégaiement » légendaire. Finalement, « Mamase Mamasa Mamakossa » n'était pas qu'un gimmick, c'était une prophétie : celle d'un artiste qui allait faire résonner l'Afrique jusque dans les lofts new-yorkais, les clubs parisiens et même l'album le plus vendu de l'histoire. Manu est parti, mais une chose est sûre : personne ne rira jamais plus de son génie.

LEADERSHIP AFRICAIN DANS LA RÉGULATION NUMÉRIQUE

Louis-Marc Sakala intègre le Conseil de régulation de l'UIT

Louis-Marc Sakala, directeur général de l'ARPCE, a été nommé au Conseil d'administration du réseau de régulation numérique (DRN) de l'Union internationale des télécommunications. Cette distinction place le Congo au cœur des discussions sur l'harmonisation des politiques numériques mondiales.

Louis-Marc Sakala, directeur général de l'Agence de régulation des postes et communications électroniques (ARPCE), rejoint le Conseil d'administration du réseau de régulation numérique (Digital Regulation Network - DRN) de l'Union internationale des télécommunications



(UIT). Annoncée le 21 janvier, sa nomination fait de lui l'un des cinq membres chargés d'harmoniser les politiques numériques à l'échelle internationale.

Reconnue pour son expertise, l'ARPCE s'est imposée comme un modèle de régulation en Afrique sous la direction de Sakala, qui s'est distingué par une approche innovante et inclusive depuis 2020. Le Conseil du DRN, dont les travaux débiteront le 13 février, se concentrera sur la gouvernance numérique et l'élaboration de solutions réglementaires transfrontalières.

Cette nomination souligne l'importance croissante de l'Afrique dans les discussions sur le numérique et renforce le rôle du Congo dans la définition des standards internationaux en matière de télécommunications.

CRISE DANS LE SECTEUR AGROALIMENTAIRE

La flambée des prix du cacao pèse sur l'industrie de la transformation

La hausse historique des cours du cacao, atteignant 11 238 \$ la tonne en janvier 2025, bouleverse l'industrie de la transformation. En Europe, les broyages de fèves ont chuté à 1,41 million de tonnes sur l'année 2024, soit le plus faible niveau depuis 2021, selon l'Association européenne du cacao (ECA).

La hausse spectaculaire des cours du cacao, atteignant 11 238 \$ la tonne en janvier 2025, bouleverse l'industrie mondiale de la transformation. Les volumes de cacao broyés sont en baisse, reflétant des coûts opérationnels en forte hausse et une demande en berne. L'Europe, l'Asie et l'Amérique du Nord, subissent également un ralentissement, avec des volumes



en baisse respectivement à 210 111 tonnes et 102 761 tonnes pour le dernier trimestre 2024. Cette situation s'explique par une flambée des coûts opérationnels, alors que la demande stagne en raison de prix de vente plus élevés.

Certaines entreprises comme Lindt & Sprüngli résistent en

augmentant leurs prix de 5 %, ce qui a permis au groupe de générer 6 milliards \$ de recettes en 2024. Cependant, les analystes prévoient une année 2025 difficile pour l'ensemble de la filière, marquée par une adaptation forcée aux prix élevés du cacao.

INNOVATION BANCAIRE EN RDC

Rawbank lance le Mastercard Carbon Calculator

Une première en République Démocratique du Congo (RDC)

Rawbank devient la première banque de la République démocratique du Congo à intégrer le Mastercard Carbon Calculator dans ses services en ligne via la plateforme Rawbank Online. Cet outil innovant, développé par Mastercard en collaboration avec Doconomy, permet aux utilisateurs d'estimer les émissions de CO₂ générées par leurs transactions, promouvant une consommation responsable.

Pour Mustafa Rawji, directeur général de Rawbank, cette initiative reflète l'engagement de la banque en faveur du développement durable et de l'innovation, alignant les habitudes



financières des clients sur la préservation de l'environnement. Ce projet s'inscrit également dans les objectifs globaux de Mastercard, notamment sa Priceless Planet Coalition, visant à restaurer 100 millions d'arbres d'ici 2040.

En RDC, où 60 % de la forêt du bassin du Congo est située, cette démarche associe services financiers et sensibilisation écologique, consolidant le rôle clé du pays dans la lutte contre le changement climatique.

MARCHÉ DES TITRES PUBLICS DE LA CEMAC

Les Etats pourront-ils lever 1317 milliards sur le marché domestique ?

Avis d'un expert

A l'exception de la Guinée Équatoriale, les États de l'Afrique centrale prévoient de lever ces fonds d'ici fin mars 2025.

Nouvelle année, nouvelle course vers les financements publics. Depuis le 1er janvier 2025, le marché des titres publics de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) enregistre des opérations hebdomadaires importantes réalisées par les trésors publics des pays membres de la CEMAC. Ces opérations visent à couvrir les déficits budgétaires. Pour preuve, cinq États de la sous-région Cemac prévoient de lever 1 317 milliards de FCFA au premier trimestre 2025. Ces fonds seront mobilisés par le biais de nouvelles émissions sous forme de Bons du Trésor Assimilables (BTA), d'Obligations du Trésor Assimilables (OTA), ainsi que par des abondements, titrisations et syndications domestiques. Les maturités des titres varient entre 13 semaines et 7 ans. A l'exception de la Guinée Équatoriale, les États concernés sont : le Cameroun (230,4 milliards de FCFA), le Congo (490 milliards de FCFA), le Gabon (445 milliards de FCFA), le Tchad (130 milliards de FCFA) sans oublier la République Centrafricaine (22,5 milliards de FCFA). Interrogés sur la capacité du marché monétaire de la BEAC à satisfaire les spécialistes des valeurs du Trésor (SVT), les experts se montrent peu optimistes. " Il n'y aura pas un impact cette année différent des années précédentes. Sauf à dire que ce sera plus difficile pour les banques locales d'acquiescer et de tenir des titres publics au vu des nouveaux coefficients de pondération fixés par la Cobac", a indiqué Ernest Pouhé

de la Société de bourse ASCA.

Répartition des levées prévues

Première économie de la sous-région, le Cameroun prévoit de mobiliser 230,4 milliards de FCFA, répartis entre 160,427 milliards en BTA et 70 milliards en OTA. Le Congo vise 490 milliards de FCFA, dont 265 milliards en BTA et 225 milliards en OTA. Le Gabon, quant à lui, cible 445 milliards de FCFA, répartis entre 163 milliards en BTA et 282 milliards en OTA.

Le Tchad prévoit de lever 130 milliards de FCFA, composés

de 50 milliards en BTA et 80 milliards en OTA. Enfin, la République Centrafricaine, plus prudente, ambitionne de collecter seulement 22,5 milliards de FCFA, soit 10 milliards en BTA et 12,5 milliards en OTA. Les OTA, instruments de financement à long terme, représentent 669,5 milliards de FCFA, tandis que les BTA, à maturité courte, permettront de mobiliser 648,4 milliards de FCFA.

Croissance des besoins de financement

Fin octobre 2024, l'encours de la dette des six États s'élevait

à 7 167,7 milliards de FCFA, répartis comme suit : Congo : 2 534,5 milliards de FCFA (35,4 %) ; Gabon : 1 681,6 milliards de FCFA (23,5 %) ; Cameroun : 1 535,4 milliards de FCFA (21,4 %) ; Tchad : 872,6 milliards de FCFA (12,2 %) ; Guinée Équatoriale : 281,5 milliards de FCFA (3,9 %) ; République Centrafricaine : 261,9 milliards de FCFA (3,7 %). Les trésors publics les plus actifs restent ceux du Congo, du Gabon et du Cameroun, qui concentrent plus de 80 % de l'encours total des dettes sur le marché monétaire.

Carmen BELIBI

WILLY DELORT HEUBO, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE FINANCIA CAPITAL

« Techniquement, c'est possible »

Le marché des titres publics de la BEAC peut-il satisfaire les spécialistes des valeurs du Trésor ?

Le marché monétaire de la BEAC est principalement alimenté par les banques commerciales, les institutions financières, et quelques fois même les États membres. La liquidité disponible dépend des réserves des banques, des dépôts, et des interventions de la BEAC elle-même. Pour évaluer la capacité du marché à absorber cette demande, il est pertinent d'examiner par exemple les réserves brutes du système bancaire de la CEMAC.

Je ne suis pas en possession des données les plus récentes, mais à fin 2023 il y'a un an, le rapport sur la politique monétaire de la BEAC faisait état de réserves brutes du système bancaire de la CEMAC avant les opérations monétaires qui s'établissaient à plus

de 1 500 milliards de FCFA, avec un encours des opérations inter-bancaires atteignant 531,4 milliards de FCFA. On peut donc sur cette base, si les choses n'ont pas beaucoup changé en un an envisager que ce soit techniquement possible.

Cependant, une demande aussi importante sur une durée aussi courte surtout va certainement entraîner une hausse des taux d'intérêt, ce qui va mécaniquement augmenter le coût de financement pour les États.

Pour faciliter ces opérations, la BEAC pourrait jouer un rôle clé en injectant des liquidités supplémentaires sur le marché pour faciliter l'absorption de cette demande. Cela pourrait se faire par des opérations d'open market ou encore en ajustant à la baisse les taux directeurs, ce que je doute fort qu'elle fasse puisqu'elle l'a fait pour lutter contre l'inflation



qui d'ailleurs est toujours haut. Il lui reste donc la première option.

En revanche, la région est actuellement confrontée à des défis tels qu'une dette publique élevée, une faible croissance, une inflation élevée, des tensions politiques, toute chose devant limiter l'appétit des investisseurs. Il faut rajouter le non respect des critères de convergence qui entraîne la pondération bancaire sur les placements des titres souverains sur le marché financier forçant les États à privilégier le marché monétaire au détriment du marché financier.

Propos recueillis par CB

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET INDÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

L'Afrique doit adopter des outils financiers innovants pour ses projets

Le retrait des États-Unis de l'Accord de Paris, initié par Donald Trump, fragilise les engagements financiers internationaux pour la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique. Face à ces défis, l'Afrique doit repenser ses stratégies, imposer ses choix économiques et sortir de sa dépendance aux nations développées.

Le retrait des États-Unis de l'Accord de Paris, une décision controversée de Donald Trump, risque de compromettre les efforts internationaux pour lutter contre le changement climatique. Pour l'Afrique, déjà durement touchée par les effets du réchauffement climatique, ce désengagement pourrait se traduire par une réduction drastique des financements indispensables à la transition énergétique et à l'adaptation climatique.

Depuis 2015, les pays développés s'étaient engagés à mobiliser 100 milliards de dollars par an pour soutenir les nations en développement. Sous la présidence de Joe Biden, les États-Unis avaient repris leur rôle de contributeur majeur, annonçant des financements significatifs pour le Fonds vert pour le climat. Cependant, avec le retour de Donald Trump à la Maison-Blanche, ces engagements risquent d'être abandonnés, ce qui affaiblirait les investissements dans les infrastructures énergétiques bas carbone en Afrique, ainsi que dans des projets vitaux comme l'adaptation agricole et la gestion des ressources en eau.

L'Afrique, bien qu'elle soit l'un des continents les moins responsables des émissions mondiales de gaz à effet de serre, reste particulièrement vulnérable aux catastrophes climatiques. Or, les nations développées, tout en s'engageant officiellement dans des initiatives climatiques, freinent parfois les ambitions africaines en continuant à la confiner dans un rôle de fournisseur de matières premières. Cette dépendance, qui perpétue des rapports de domination économique, limite le développement industriel et technologique du continent.

Le désengagement américain et l'absence d'un leadership global sur les financements climatiques offrent une opportunité unique pour l'Afrique de redéfinir ses priorités et de s'imposer comme un acteur clé de la transition énergétique mondiale.

Pour répondre à ces défis, les pays africains doivent s'affranchir de leur dépendance aux financements des grandes puissances et prendre le contrôle de leur avenir économique. Pour cela, elle devrait renforcer les institutions locales et régionales, notamment les banques de développement africaines, pour mobiliser des ressources internes ; diversifier les partenariats économiques, en développant la coopération Sud-Sud avec des nations comme la Chine, l'Inde ou les pays du Golfe, qui investissent de plus en plus en Afrique ; adopter des outils financiers innovants, comme les obligations vertes, pour financer des projets climatiques locaux et attirer des investisseurs privés ; encourager l'industrialisation verte, en investissant massivement dans les énergies renouvelables (solaire, éolien) et en créant des filières industrielles qui valorisent les ressources locales.

Le président Faustin-Archange Touadéra de la République centrafricaine résume bien l'urgence de la situation : « Le digital et les énergies renouvelables sont des leviers incontournables pour sécuriser nos finances publiques et bâtir un modèle de développement durable. » Cette vision, qui allie modernisation économique et indépendance énergétique, devrait inspirer l'ensemble du continent.

En s'unissant pour imposer ses choix stratégiques et en investissant dans ses propres atouts, l'Afrique peut non seulement surmonter les défis liés au retrait des grandes puissances, mais aussi jouer un rôle central dans la transition énergétique mondiale.

Dagoro Etroukan

ESS BOURSE

Leader du marché financier de l'Afrique centrale

La Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (Bvmac) a publié la synthèse trimestrielle de ses activités pour le 4ème trimestre 2024. Celle-ci révèle que Emerald Securities Services Bourse s'impose comme nouveau leader du marché

Selon la synthèse des activités pour le quatrième trimestre de l'année écoulée, sur les 24 sociétés de bourse agréées, 12 douze sont concernées par les transactions réalisées au cours de ce trimestre ; soit 50% contre 62,5% au trimestre précédent. ESS bourse s'impose comme leader du marché, suivi de SG capital

Cette société de bourse était



plutôt réputée championne du marché dans la structuration des opérations d'introduction en Bourse, comme il en sera bientôt le cas pour la société des Aéro-

ports du Cameroun (Adc).

ADC deviendra la première entreprise publique listée par l'Etat du Cameroun à ouvrir son capital au grand public via le

marché des capitaux, conformément aux engagements des États de la sous-région.

Le choix d'ESS Bourse pour piloter cette introduction en bourse n'est pas un hasard. Fort d'une expertise reconnue et d'une expérience consolidée dans la structuration financière, la société de bourse s'est imposée comme un partenaire incontournable pour accompagner les entreprises et institutions dans leur stratégie de financement. Avec des prestations en constante amélioration, Emerald Securities Services Bourse joue un rôle moteur dans la revitalisation du marché financier de la CEMAC.

Dagoro Etroukan

CEMAC-UEMOA

Une nouvelle ère pour promouvoir la stabilité monétaire et financière

Yvon Sana Bangui, le gouverneur de la Banque des États de l'Afrique centrale, a reçu, ce 27 janvier 2025 au siège de l'institution à Yaoundé (Cameroun), son homologue de la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO), Jean-Claude Kassi Brou, pour définir les axes de coopération pour le compte de l'exercice 2025-2026.

Cette visite de travail, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de coopération entre la BCEAO et la BEAC signé en novembre 2008 à Dakar. Elle a permis aux deux hommes de signer un plan d'actions conjointes, ayant pour objectifs de renforcer leur coopération dans divers domaines au courant des années 2025 et 2026.

Les domaines concernés pour le renforcement de cette coopération portent sur la transformation digitale, l'inclusion financière, l'innovation, la cyber sécurité et les systèmes d'information à la surveillance sans oublier la modernisation, l'interconnexion des systèmes, les moyens de paiement et les relations financières extérieures. Pour souligner l'importance du renforcement de cette coopération, « Les Gouverneurs de la BEAC et de la BCEAO ont réaffirmé leur volonté commune d'impulser une nouvelle dynamique à la coopération entre les deux banques centrales pour promouvoir la stabilité monétaire et financière dans la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) et l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) », ont-ils indiqué dans le



communiqué final des travaux.

Yvon Sana Bangui et Jean-Claude Kassi, réaffirment leur volonté d'impulser une nouvelle dynamique à la coopération entre les deux banques centrales. Cette coopération permettra de contribuer à une plus grande intégration monétaire et financière dans le cadre de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA). L'intérêt pour les deux banques centrales de coordonner leurs politiques, découle d'abord de leur passé commun. Elles ont en commun le franc CFA, une monnaie distincte selon la région, mais qui reste garantie par la France à travers divers mécanismes. Bien plus, elles font face à des défis communs, notamment avec la récurrence des chocs macroéconomiques, notamment énergétiques et climatiques, dans un contexte international difficile, l'essor des nouvelles technologies ainsi que le risque de fragmentation économique mondiale, toutes choses qui les incitent à aller encore plus loin en

renforçant la synergie de leurs actions.

Une rencontre stratégique entre les 02 gouverneurs

Les similitudes des modèles institutionnels entre les 02 zones économiques, soumet ces 02 institutions à des défis quasi similaires. En effet, « en notre qualité de banques centrales d'unions monétaires, regroupant des pays en développement, nous devons constamment œuvrer à une bonne coordination entre la politique monétaire et les politiques budgétaires conduites par nos États membres. Nous devons agir pour mettre en œuvre des politiques monétaires appropriées qui préservent nos équilibres interne et externe, au regard de nos régimes de change qui, faut-il le rappeler, ont des similarités », a précisé le gouverneur de la BCEAO.

À ce titre, au niveau de l'UEMOA, et en dépit d'un environnement international peu favorable, les contraintes sociopolitiques et sé-

curitaires régionales, les États de l'UEMOA ont fait preuve d'une résilience remarquable. Le taux de croissance du PIB s'est maintenu au-dessus de 5% dès 2021 après 1,5% en 2020 du fait de la pandémie Covid 19. La croissance économique est attendue à 6,3% en 2025 après une estimation de 6,2% pour 2024. Ce regain de dynamisme sera tiré, entre autres, par l'exploitation du pétrole, du gaz, de l'or dans certains pays et le dynamisme des services et du secteur agricole.

Sur le plan de l'inflation, les économies de l'UEMOA, à l'instar de toutes les économies du monde, ont eu à faire face ces dernières années à des tensions inflationnistes qui ont culminé en août 2022 avec un pic d'inflation à 8,8%. Les facteurs à l'origine de cette poussée inflationniste sont notamment la perturbation des circuits d'approvisionnement entraînant la hausse des coûts des produits énergétiques et alimentaires liée aux tensions internationales, la faiblesse de la production agricole locale en lien avec les effets du changement climatique, ainsi que la perturbation des circuits de commercialisation du fait de l'insécurité dans certains États membres.

Pour la CEMAC, la croissance a ralenti et est tombée à 1,7 % en 2023, contre 3,1 % en 2022. Ce ralentissement de la croissance régionale a entraîné une croissance négative du revenu par habitant qui est passé de 0,44 % à -0,33 %. La croissance de 1,7 % pour l'ensemble de la région de la CEMAC ne représente que la moitié du taux de

croissance observé dans la région de l'UEMOA en 2023.

Les positions extérieure et budgétaire de la région se sont détériorées en 2023 dans un contexte de baisse des cours du pétrole et des recettes pétrolières. Ce qui a eu un impact négatif sur la performance de la CEMAC en matière d'exportations entre 2022 et 2023. Selon les estimations, les réserves brutes de la CEMAC ont diminué à 4,8 mois d'importations en 2023 contre 5,2 mois en 2022. La baisse des recettes provenant des matières premières a également eu un impact sur la situation budgétaire de la région. Cependant, une augmentation des recettes non pétrolières a permis à la région de maintenir ses recettes budgétaires à un ratio moyen stable de 21,2 % du PIB entre 2022 et 2023. En 2024 la CEMAC estime un taux de croissance régional moyen de 2,5 %. Une croissance modérée, mais avec une faible réduction de la pauvreté.

Face à ces défis, les deux institutions, doivent mettre en place un cadre de suivi régulier pour évaluer les progrès accomplis et ajuster leurs actions en conséquence. Les points focaux seront, à cet effet, chargés de coordonner la mise en œuvre des initiatives prioritaires et de rendre compte de leur avancement lors des rencontres annuelles. Ensemble, elles pourront relever les défis à la croissance économique et saisir les opportunités qui s'offrent pour contribuer au bien-être des populations.

Arnaud Ndi

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EN AFRIQUE

Des projets bloqués par les africains freinent l'émergence

Malgré leur potentiel transformateur, de nombreux projets structurants en Afrique, comme le pont route-rail Kinshasa-Brazzaville, peinent à avancer. En cause, des divisions internes, des rivalités et une vision fragmentée du développement. Une introspection s'impose pour dépasser ces obstacles et mettre le patriotisme au service de l'émergence.

Le projet de pont route-rail reliant Kinshasa et Brazzaville, malgré ses ambitions de connecter deux capitales voisines et de faciliter l'intégration économique en Afrique centrale, fait l'objet de fortes critiques en République démocratique du Congo (RDC). Certains organismes locaux redoutent que cette initiative menace la souveraineté économique du pays, notamment en compromettant le développement du port en eau profonde de Banana. Ces oppositions internes traduisent un problème



récurrent dans les grands projets africains : le manque de cohésion et de vision commune.

Le pont multimodal Kinshasa-Brazzaville, soutenu par la Banque africaine de développement (BAD), devrait, selon les estimations, permettre le transport de plus de 5 millions de passagers et 3 millions de tonnes de marchandises par an. Il pourrait également renforcer les échanges commerciaux entre les

deux Congo et avec le reste de l'Afrique centrale. Pourtant, alors que le chantier peine à démarrer, les critiques locales privilégient des intérêts immédiats au détriment des bénéfices stratégiques à long terme.

Les craintes liées à une éventuelle concurrence entre le port de Banana et le pont Kinshasa-Brazzaville semblent exagérées. Le futur port en eau profonde de Banana, dont la phase 1 doit s'achever en 2025,

pourrait offrir une solution logistique locale à moindre coût, réduisant les taxes et droits liés à l'importation via les ports voisins comme Pointe-Noire. De plus, l'interconnexion du port de Banana à des infrastructures ferroviaires offrirait des avantages compétitifs considérables. Ces projets ne devraient pas être envisagés comme opposés, mais comme complémentaires, permettant à la RDC de diversifier ses points d'accès stratégiques.

Au-delà des aspects techniques et financiers, l'un des principaux freins au développement de ces projets réside dans les rivalités politiques et économiques internes. Les acteurs locaux, souvent désunis, défendent des intérêts contradictoires qui ralentissent la prise de décision et affaiblissent l'attractivité du pays pour les investisseurs. Cette fragmentation est symptomatique d'un manque de patriotisme économique : au lieu de converger vers une

vision partagée de l'émergence, les initiatives sont régulièrement sapées de l'intérieur.

Le cas du pont route-rail Kinshasa-Brazzaville met en lumière une problématique plus large : les obstacles au développement en Afrique sont souvent autogénérés. Les projets échouent moins à cause de contraintes externes que de conflits internes, de méfiance entre partenaires locaux et d'un manque de leadership visionnaire.

Si l'Afrique aspire réellement à l'émergence, elle doit cultiver un esprit de patriotisme économique, fédérateur et ambitieux. Sans cette unité de vision et d'action, nos États resteront prisonniers de leurs divisions, et les projets porteurs de transformation continueront à s'enliser. Ne serait-il pas temps que les Africains eux-mêmes deviennent les premiers artisans de leur propre développement ?

Amina Ayichatou (stagiaire)

CRISE ÉCONOMIQUE EN AFRIQUE CENTRALE

Réformes économiques ou chaos : les États de la CEMAC au pied du mur

Les économies de la sous-région Afrique centrale, largement dépendantes des hydrocarbures et plombées par une dette croissante, peinent à trouver des solutions face à une crise d'accès aux financements. La session extraordinaire des chefs d'État de la CEMAC, convoquée en décembre 2024 à Yaoundé avec le soutien du FMI, a réaffirmé l'urgence de réformes structurelles pour inverser la tendance et garantir une stabilité économique durable.



Les pays de la CEMAC (Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale), dont l'économie repose principalement sur les hydrocarbures, font face à une crise économique persistante. Les perspectives d'une baisse des prix du pétrole, estimées à 70 dollars le baril en 2025 et à 65 dollars en 2026, viennent accentuer la fragilité budgétaire des États membres. Avec une contribution moyenne de 40 % des recettes publiques, cette dépendance expose les économies de la sous-région

aux chocs des marchés mondiaux, limitant leur capacité d'action.

La situation est aggravée par une accumulation d'arriérés de paiement, qui affecte autant les créanciers internationaux que régionaux. La méfiance des investisseurs, déjà notable au sein de la CEMAC, s'est intensifiée au cours des derniers mois, rendant plus difficile la mobilisation

de fonds. En décembre 2024, la session extraordinaire de Yaoundé a mis en lumière l'urgence de rétablir la confiance des marchés, alors que plusieurs États, dont le Gabon et le Congo, peinent à respecter leurs obligations financières, alimentant des inquiétudes sur une éventuelle contagion régionale.

Les chefs d'État de la CEMAC

ont réaffirmé leur engagement à mettre en œuvre des réformes structurelles profondes, en ligne avec les recommandations du Fonds monétaire international (FMI). Ces réformes visent notamment à : Diversifier les économies : Réduire la dépendance aux hydrocarbures en développant des secteurs comme l'agriculture, le tourisme, les énergies renouvelables et l'industrie manufacturière ; Renforcer la discipline budgétaire : Limiter les dépenses publiques non prioritaires et améliorer la transparence dans la gestion des finances publiques ; Améliorer la gouvernance économique : Moderniser les institutions économiques pour mieux attirer et sécuriser les investissements locaux et étrangers.

Cependant, les réformes restent entravées par des pratiques politiques et administratives inefficaces, ainsi que par des dépenses publiques excessives souvent liées à des cycles électoraux, comme c'est le cas au Gabon et au Cameroun.

Le cas du Gabon est emblématique, mais il reflète des problèmes

similaires à ceux de ses voisins. Le Cameroun, principal moteur économique de la sous-région, fait également face à une dette publique élevée et à des déficiences structurelles dans des secteurs clés comme l'énergie et les infrastructures. Le Tchad et la Guinée équatoriale, quant à eux, souffrent des impacts combinés de la baisse des revenus pétroliers et de la faiblesse de leurs bases industrielles.

La session de Yaoundé a rappelé une vérité cruciale : sans une volonté politique forte et des réformes structurelles ambitieuses, les économies de la CEMAC continueront de stagner, entraînant des conséquences socio-économiques désastreuses pour leurs populations. Les dirigeants saisiront-ils cette opportunité historique pour transformer leurs économies ou céderont-ils aux pressions court-termistes ? L'émergence de l'Afrique centrale ne pourra se concrétiser que par un sursaut collectif et une vision stratégique commune.

Yveline M. Douala

BASSIN DU CONGO

Une institution discrète face à des enjeux cruciaux

L'Initiative scientifique pour le Bassin du Congo (CBSI) a lancé un programme de bourses pour former les chercheurs d'Afrique centrale à la collecte et à l'analyse de données sur les forêts tropicales. La date de clôture de l'appel à candidatures est fixée au 28 février 2025.



Cette démarche, bien qu'essentielle pour freiner la déforestation et promouvoir le développement durable, met en lumière le manque de communication des institutions sous-régionales sur leurs actions.

La forêt tropicale du Bassin du Congo, deuxième plus vaste au monde après l'Amazonie, est un trésor naturel essentiel à la régulation du climat mondial et au maintien de la biodiversité. Cependant, sa gestion reste confrontée à des défis majeurs, notamment la déforestation, les pratiques agricoles non durables et les pressions des industries extractives.

Pour relever ces défis, l'Initiative scientifique pour le Bassin du Congo (CBSI) a lancé un appel à candidatures pour un programme de bourses destiné aux ressortissants d'Afrique centrale. Ce programme vise à former une nouvelle génération de scientifiques capables d'analyser les données sur les forêts et d'en tirer des solutions durables. Les bourses concernent

plusieurs disciplines, telles que le climat, la biodiversité, les sciences sociales et la gestion des sols, et offrent des opportunités de recherche dans des universités locales et britanniques.

Selon le CBSI, la collecte et l'analyse de données sont des éléments clés pour mieux comprendre les dynamiques forestières et limiter la déforestation. Pourtant, les capacités scientifiques locales dans la région demeurent insuffisantes pour répondre à l'ampleur des enjeux. Le programme de bourses espère combler ce déficit en finançant les études et les recherches des étudiants, couvrant ainsi leurs frais de subsistance, d'inscription et de terrain.

Malgré l'importance de cette initiative, elle révèle un problème plus large : la faible visibilité des institutions sous-

régionales telles que les autorités du Bassin du Congo. Alors que ces structures jouent un rôle stratégique dans la coordination des efforts pour protéger cette forêt cruciale, elles communiquent peu sur leurs activités, leurs réussites ou leurs besoins.

Créées pour coordonner la gestion des ressources naturelles de la région, les autorités du Bassin du Congo devraient être en première ligne pour sensibiliser les acteurs locaux et internationaux sur les enjeux de préservation de la forêt. Cependant, leur faible présence médiatique et leur discrétion sur les actions entreprises les empêchent d'attirer l'attention et les financements nécessaires.

Dans un contexte où les forêts tropicales du Bassin du Congo sont confrontées à une exploitation croissante, cette absence de communi-

cation renforce le sentiment que les enjeux régionaux restent sous-estimés au niveau mondial. Une meilleure visibilité des initiatives locales et sous-régionales pourrait non seulement mobiliser des financements internationaux mais aussi encourager une plus grande participation des communautés locales.

La mission du CBSI illustre l'importance d'une approche scientifique pour lutter contre la déforestation, mais cela ne peut suffire sans une gouvernance forte et une coopération renforcée entre les pays du Bassin du Congo. Une transparence accrue sur les efforts déployés, accompagnée d'une campagne de sensibilisation internationale, permettrait d'attirer davantage de partenaires et de donner un poids politique à la région dans les négociations sur le climat et la biodiversité.

Les autorités du Bassin du Congo peuvent-elles rester dans l'ombre alors que les forêts qu'elles représentent sont au cœur des enjeux climatiques et écologiques mondiaux ? Il est temps pour ces institutions de sortir de leur silence, d'assumer leur rôle stratégique et de faire du Bassin du Congo une priorité incontournable sur la scène internationale. Le silence ne peut être une réponse face à l'urgence.

Bougna Etroukan Z. R.

INCLUSION FINANCIÈRE

Un colloque sur l'actionnariat populaire à Douala

Les 8 et 9 avril 2025, Douala accueillera un colloque majeur sur l'actionnariat populaire en Afrique centrale. Un rendez-vous d'importance stratégique pour les États de la région, qui y voient une opportunité de démocratiser l'accès aux marchés financiers et de renforcer la participation des citoyens à l'économie. Entre espoirs et défis, les gouvernements et acteurs économiques sont appelés à poser les bases d'un modèle d'inclusion financière durable.



Le colloque sur « L'actionnariat populaire en Afrique centrale : contours, enjeux et défis » réunira à Douala des représentants gouvernementaux, des institutions financières, des experts en économie et des acteurs du secteur privé. Ce rendez-vous, organisé par « La Lettre Sarl » avec le partenariat institutionnel de la Commission de Surveillance du Marché Financier Central (Cosumaf), de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC), s'inscrit dans une dynamique visant à promouvoir l'implication des citoyens dans le capital des entreprises locales et à stimuler les marchés financiers régionaux.

L'implication des citoyens dans le capital des entreprises locales pourrait transformer le paysage économique de la région. En diversifiant les sources de financement et en dynamisant les marchés boursiers, l'actionnariat populaire peut devenir un véritable levier de croissance inclusive. Les États de la CEMAC misent ainsi sur cette approche pour stimuler l'entrepreneuriat, réduire la précarité et accélérer l'intégration économique régionale.

SERVICE DE LA DETTE

1208 milliards FCFA remboursés à fin octobre 2024

Au cours de la même période, la dette extérieure a été réglée à hauteur de 820 milliards de FCFA représentant un taux de réalisation de 113%. Ce montant est en hausse de 97 milliards FCFA par rapport aux 723 milliards FCFA projetés.

Le Cameroun a réalisé un paiement considérable au titre du service de sa dette publique entre janvier et octobre 2024. Le montant réglé s'élève à 1208 milliards de francs CFA, dont 923 milliards en principal et 286 milliards en intérêts. Ce paiement représente 74% du service prévisionnel annuel, évalué à 1 631 milliards de francs CFA.

Il est important de noter que ce montant dépasse les prévisions initiales de 1 154 milliards de francs CFA, inscrites dans la loi



de finances. Ce dépassement représente 54 milliards de francs CFA, ce qui équivaut à un taux d'exécution de 105%.

Ce paiement significatif démontre

l'engagement du gouvernement camerounais à honorer ses obligations financières et à maintenir la stabilité de son économie. La dette publique du Cameroun re-

présente actuellement 44,0% du PIB, selon les données disponibles.

Selon le Document de stratégie d'endettement public et de gestion de la dette publique, le dépassement des prévisions de paiement de la dette publique camerounaise s'explique par plusieurs facteurs. En effet, les autorités ont sous-estimé les coûts de certains prêts commerciaux à taux d'intérêt variables, notamment. De plus, les charges liées aux nouveaux emprunts contractés auprès d'institutions telles qu'Eximbank et Citibank, dans le cadre du placement privé de 550 millions de FCFA, se sont avérées plus élevées que prévu. Ces facteurs ont contribué à un dépassement des prévisions initiales, soulignant ainsi l'importance d'une gestion rigoureuse et prévisionnelle de la dette publique pour

éviter les surprises financières.

Le volet extérieur a été le principal contributeur, avec un paiement de 820 milliards de francs CFA sur les 723 milliards prévus, soit un taux de réalisation de 113%.

En revanche, pour la dette extérieure hors reste à payer, le pays a épongé 389 milliards de francs CFA sur un objectif de 431 milliards, enregistrant ainsi un manque de 42 milliards de francs CFA pour un taux d'exécution de 90%.

Il convient de noter qu'au 31 octobre 2024, le service de la dette extérieure représentait 67,9% du total, tandis que la dette intérieure représentait 32,1%. Ces chiffres soulignent l'importance de la gestion efficace de la dette publique pour maintenir la stabilité économique du pays.

Carmen Belibi

GESTION DES CARRIÈRES ET DE LA SOLDE

Les premières retombées de l'application Aigles

Automatisation des processus liés aux avancements d'échelon et de classe, actualisation des carrières avec des impacts financiers pour plus de 203 000 agents publics, et assainissement des éléments de rémunération indus. Renforcement de la sécurité du fichier solde, amélioration de la mobilité et de l'interactivité. Cette nouvelle plateforme offre également des dispositifs de contrôle rigoureux et des sanctions dissuasives pour identifier et réprimer toute forme de corruption, irrégularité ou fraude.

Depuis le 24 janvier 2025, les fonctionnaires et agents publics au Cameroun perçoivent leurs salaires, conformément à une note officielle signée par Louis Paul Motaze, ministre des Finances. Ce communiqué met en avant l'utilisation de l'Application informatique de gestion logique des effectifs et de la solde (Aigles), opérationnelle depuis le 1er janvier 2025. Cette nouvelle plateforme marque un tournant dans la gestion des ressources humaines de l'administration publique, comme le souligne également le ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative.

Ce qui change avec Aigles

Les bulletins de paie des agents publics présentent des modifications notables : le format des matricules, la désignation des éléments de rémunération et la normalisation de certains avantages ont été revus. Des équipes mixtes des ministères des Finances et de la Fonction publique sont mobilisées pour accompagner les agents et pensionnés dans la compréhension de leur nouvelle situation administrative et financière. À l'échelle nationale, les opérations se déroulent sans perturbations majeures, malgré certaines critiques sur les réseaux sociaux.

Le système Aigles offre plusieurs bénéfices. Il permet notamment le traitement automatisé des avancements en échelon et en classe, entraînant une mise à jour des carrières et des droits financiers de plus de 203 000 agents publics. De plus, il a contribué à l'élimination des paiements indus, renforçant

ainsi la sécurité du fichier solde. Le portail web intégré améliore également l'accès des usagers à leurs informations personnelles, leurs bulletins de paie, ainsi qu'à des services interactifs.

Cette avancée technologique s'inscrit dans une volonté de modernisation et de transparence de l'administration camerounaise. Selon Joseph Le, ministre de la Fonction publique, la plateforme Aigles représente une étape clé vers une administration publique plus performante. Ce nouvel outil unifie les systèmes antérieurs (Antilope et Sigipes) en une seule plateforme intégrée, facilitant ainsi la coordination et la gestion des effectifs et de la solde.

Impact positif sur les finances publiques et individuelles

Grâce à Aigles, des anomalies ont été corrigées. Environ 5 000 agents ont vu une réduction de leur salaire en raison de la suppression d'indemnités injustifiées. Par ailleurs, près de 450 000 fonctionnaires ont bénéficié de hausses salariales grâce à la prise en compte de droits et avancements jusqu'à non appliqués. Un exemple marquant est celui d'un fonctionnaire dont le salaire est passé de 245 090 FCFA à 371 348 FCFA, après la régularisation de 22 années de carrière sans avancements.

En somme, la mise en place de l'application Aigles reflète la volonté du gouvernement de renforcer l'efficacité et la transparence de la gestion publique tout en améliorant les conditions des travailleurs.

Carmen Belibi

DETTE PUBLIQUE FLOTTANTE

Hysacam attend 13 milliards FCFA de l'Etat du Cameroun

Depuis plusieurs années, cette entreprise fait face à des tensions de trésorerie du fait de plusieurs milliards de frs cfa que lui doit l'Etat et les collectivités territoriales décentralisées.

Pour sortir de cette situation en cette nouvelle année, les mécanismes financiers sont prévus par l'Etat à travers la circulaire portant instructions relatives à l'exécution de la loi des finances au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2025. L'Etat a prévu dans le cadre de la loi de finances 2025 de résorber cette dette flottante. C'est face à cette situation financière désastreuse de l'entreprise que, le 05 janvier dernier le nouveau directeur général a pris fonction. Celui-ci hérite d'une entreprise malade dont les principaux maux sont : le climat social délétère et la dette de l'Etat et des collectivités territoriales décentralisées.

Climat social délétère

Depuis 2010, les mouvements d'humeur des agents d'Hysacam s'enchaînent. De Douala à Yaoundé, on assiste à des grèves dont les principaux griefs sont les salaires impayés et les mauvaises conditions de travail. Des protestations impactent sur la salubrité de ces deux grandes métropoles. On note, entre 2020 et 2023, que ces villes avaient été inondées avec des tonnes d'ordures ménages nécessitant une mobilisation de près de 5 milliards frs cfa pour les rendre salubres. Il faut préciser que les agents de cette entreprise pendant ces années des mouvements d'humeur enregistrés, les ouvriers réclamaient près de 06 mois d'arriérés de salaires. La réponse qui leur a été donnée tournait autour de l'argument selon lequel l'Etat ne payait pas ses factures et il fallait attendre.

La dette de l'Etat et des collectivités territoriales décentralisées

La société Hysacam ne peut plus assurer le service minimal dans ces principales villes du Cameroun. Du fait d'une dette de 13 milliards de frs cfa de l'Etat sans compter celle des Collectivités Territoriales Décentralisées. Parmi les grands défis du nouveau directeur général, figure le recouvrement de la dette vis à vis de l'entreprise. Arrivera-t-il où son prédécesseur a échoué ?

Il faut dire que, depuis quelques années cette société



fait face de graves problèmes de trésorerie du fait de plusieurs milliards que l'Etat lui doit et les CDT avec lesquelles, elle est sous contrat. Selon des indiscretions dignes de foi, le principe de collaboration entre les différentes parties est adossé sur un système où l'Etat paie 85% et les collectivités territoriales décentralisées paient 15 %. Un modèle axé sur une subvention de l'Etat et sur la taxe pour le développement local perçue en même temps que l'impôt libérateur et la patente. Mais ces paiements connaissent des retards et l'entreprise éprouve ainsi des difficultés à régler les factures de ses fournisseurs qui la ravitaillent notamment en carburant et en pièces détachées.

L'espoir qui vient de la circulaire portant instructions relatives à l'exécution de la loi de finances 2025 :

Selon les observateurs avertis, la dette d'Hysacam s'inscrit dans le cadre de la dette publique flottante. Dans le cadre de l'apurement de cette dette publique flottante, le paiement au profit des prestataires se fera en totalité selon la programmation arrêtée à cet effet. Puis les mesures récursoires de retenues des 30% seront appliquées aux entités débitrices conformément aux dispositions y relatives contenues dans une instruction du ministre chargé des finances. A cet effet, la liste des entités débitrices, devant supporter la quote-part des 30% de dette est dûment constatée par le ministre chargé des finances. Pour Hysacam, cette circulaire vient redonner du sourire aux agents et surtout redynamiser les efforts que devraient effectuer le nouveau patron de cette institution face aux défis qu'il aurait à faire face.

Arnaud Ndi

DOUANE CAMEROUNAISE

Des avancées notables, mais un défi de performance à relever

Avec 1,67 milliard de dollars de recettes en 2024, la douane camerounaise atteint 96,5 % de son objectif annuel, dépassant pour la deuxième année consécutive la barre des 1 000 milliards FCFA. Si cette performance confirme une trajectoire ascendante, elle met également en lumière les défis persistants à surmonter pour renforcer l'efficacité et l'optimisation des recettes douanières.

L'année 2024 marque une progression de 33,3 milliards FCFA (+3,2 %) par rapport à 2023, illustrant les efforts déployés par la Direction générale des douanes (DGD). Toutefois, malgré une dynamique positive, l'objectif révisé de 1 094,9 milliards FCFA fixé par la loi de finances rectificative n'a pas été entièrement atteint.

Ce résultat, bien que remarquable, soulève des interrogations sur les obstacles persistants à une performance optimale, notamment la fraude douanière, la contrebande et les insuffisances structurelles qui limitent la pleine mobilisation des recettes.

Dans l'optique d'améliorer ses performances, la DGD s'est fixé pour 2025 un objectif de 1 144,3 milliards FCFA, soit une hausse de 4,5 % par rapport aux prévisions de 2024. Cet objectif repose sur un renforcement des mécanismes de contrôle, une digitalisation accrue et un meilleur encadrement



des flux financiers aux frontières.

Parmi les leviers d'optimisation mis en place ces dernières années figurent l'obligation pour les banques de transmettre mensuellement des informations aux douanes, renforçant ainsi la traçabilité des transactions ; des mesures accrues de lutte contre le blanchiment d'argent et les transferts frauduleux de fonds à l'étranger ; une sécurisation renforcée des déclarations d'importation, afin de limiter les pratiques frauduleuses.

Si la douane camerounaise affiche des performances honorables, le défi du renforcement des contrôles et de la lutte contre la fraude reste crucial. L'accélération de la modernisation des procédures,

l'optimisation des outils numériques et la collaboration avec d'autres administrations fiscales seront déterminants pour accroître la contribution des recettes douanières au budget de l'État.

Pour pleinement jouer son rôle dans le financement du développement national, la douane camerounaise devra aller au-delà des simples objectifs chiffrés et s'attaquer aux véritables défaillances structurelles qui freinent son efficacité. Un cadre de gouvernance plus rigoureux et des contrôles plus stricts permettront de consolider ses acquis et d'atteindre pleinement son potentiel en matière de mobilisation des ressources.

Dagoro Etroukan

ASSAINISSEMENT DU FICHIER SOLDE DE L'ETAT

14,5 milliards de FCFA reversés au Trésor public

Ces fonds rendus par les établissements de crédit sont issus des comptes de plus de 3300 agents publics suspendus au terme de l'opération de comptage physique engagée par le ministère des Finances en 2018.

Plus de 20 établissements de crédit et de microfinances ont pris part mardi, 28 janvier à la cérémonie de remise des procès-verbaux de recouvrement des soldes des comptes des agents publics suspendus suite à l'opération de comptage physique des personnels de l'Etat (Coppe).



Une cérémonie présidée à Yaoundé par le ministre des Finances, Louis Paul Motaze, accompagné de ses collaborateurs, dont les directeurs généraux du Budget et du Trésor. De ces travaux, l'on retient qu'au 31 décembre 2024, c'est une enveloppe de 14,5 milliards de FCFA qui a été reversée par les banques au Trésor public. Ce, au titre des salaires indûment payés. Soit un taux de recouvrement de 94% par rapport aux 15,5 milliards de FCFA attendus sur 3360 comptes définitivement suspendus.

D'après le ministre des Finances, ces fonds ont pu être calculés au terme d'un audit réalisé en 2022 sur les comptes suspendus, afin d'établir la créance à recouvrer. La remise des procès-verbaux marque donc la fin de la mission de recouvrement, mais ne ferme point la porte aux éventuels recours qui pourraient encore être enregistrés et examinés si les agents concernés présentent des pièces justificatives.

Il faut rappeler que dans le but d'assainir le fichier solde de l'Etat, le gouvernement avait lancé, en mars 2018, le Coppe, afin de s'assurer que les salaires étaient payés aux seules personnes effectives à leur poste de travail. Une opération qui avait porté sur plus de 310 000 agents publics et qui a abouti en février 2019, à la suspension de 15 254 agents dont 12546 en activité avec des économies annuelles sur la masse salariale de l'ordre de 35 milliards de FCFA. Suite à l'ouverture de la phase disciplinaire de l'opération conduite par le Conseil permanent de discipline de la Fonction publique du ministère en charge de la Fonction publique, Minfopra, l'Etat a pu faire une économie budgétaire considérable, soit 30,6 milliards de FCFA au 31 décembre 2024, signe de l'importance de cette opération.

CB

OPÉRATION DE RECOUVREMENT

Le Ministre des finances félicite les banques

Profitant de la cérémonie de remise des procès verbaux de recouvrement des soldes des comptes des agents publics suspendus suite à l'opération COPPE, le 27 janvier dernier, le ministre des finances Louis Paul Motaze, a redéfini le cadre de la coopération entre les banques associées à cette opération (qui a abouti à la rétrocession de 14,5 milliards de frs Cfa au Trésor Public) et son ministère autour de la nouvelle application de gestion de la carrière et de la solde des agents publics.



Elles sont au nombre de 05 qui ont été félicitées. La clôture des travaux portant sur la remise des procès verbaux de recouvrement des soldes des comptes des agents publics suspendus suite à l'opération COPPE avait entre autres pour objectifs, la remise des procès-verbaux des recouvrements effectués, et des échanges au sujet de la collaboration Banques-Minfi en matière de virement et paiement des salaires, avec l'entrée en service de la nouvelle application de gestion de la

carrière et solde des agents publics depuis le 1er janvier 2025.

La collaboration Banques-Minfi qui a abouti à la rétrocession de 14,5 milliards de frs Cfa au Trésor Public, démontre que la coopération a de beaux jours devant elle. C'est dans ce sens que Louis Paul Motaze dans son discours de circonstance, a félicité ces « établissements de crédit » qui se sont particulièrement distingués par

une collaboration franche et transparente du fait des résultats obtenus » et a « salué l'engagement des dirigeants de ces établissements financiers de crédit ». Il s'agit de la « Société commerciale de banque, la Société générale Cameroun, de la Banque internationale du Cameroun pour l'épargne et le crédit, de la National financial credit et du Crédit communautaire d'Afrique Bank ».

Dans le paysage économique-financier du Cameroun, il faut reconnaître que ces institutions bancaires occupent une place de choix et contribuent au développement du pays. C'est pour cette raison que le ministre des Finances, insiste pour une collaboration sur la gestion de la nouvelle application Informatique de Gestion Logique des Effectifs et de la Solde (AIGLES) mise en service depuis le 1er janvier 2025.

La gestion de la carrière et de la solde des agents publics

Mise en service en début du mois de janvier 2025, cette application comporte plusieurs avantages, notamment le traitement automatique des avancements d'échelon et de classe ayant permis la mise à jour de la carrière avec effets financiers de plus de 203 000 agents publics. Elle permet également l'assainissement des éléments de salaire indus et offre une grande sécurisation du fichier solde ; l'amélioration de la qualité

du service public ; la gestion de la mobilité ; ainsi que l'interactivité entre les usagers, les gestionnaires de la carrière et de la solde.

Les agents publics constatent la fin de ce mois de janvier, sur leur bulletin de solde, des changements relatifs au format des matricules, à la dénomination et à la codification des éléments de salaire, ou encore à la normalisation de certains éléments de gains. Selon le patron des finances, « cette solde a été calculée dans la nouvelle Application de Gestion Informatique et Logique des Effectifs et de la Solde (AIGLES), conformément au communiqué du Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative indiquant la mise en service de cette application à compter du 1er janvier 2025 ». Des explications qui permettent aux dirigeants des établissements financiers, d'apprécier la situation afin de faciliter les opérations bancaires issues du fichier solde de l'Etat.

A.N

RUSSIE-RCA

Une alliance stratégique en pleine expansion

Lors de sa visite officielle à Moscou, le président centrafricain Faustin-Archange Touadéra a mis l'accent sur les enjeux sécuritaires et économiques. La Russie, partenaire clé de la RCA, ambitionne de consolider son influence en Afrique francophone.

Lors de sa visite officielle à Moscou du 15 au 18 janvier, le président centrafricain Faustin-Archange Touadéra a réaffirmé l'importance de la coopération avec la Russie, un partenaire stratégique de premier plan pour la République centrafricaine (RCA). Les discussions avec le président Vladimir Poutine ont mis l'accent sur des thèmes cruciaux tels que la sécurité, l'économie et l'agriculture, consolidant ainsi une alliance qui redessine les relations internationales dans la région.

La sécurité reste le fondement de la coopération entre les deux pays. Depuis 2018, près de 2000 militaires russes, incluant des membres du groupe paramilitaire Wagner – aujourd'hui rebaptisé Africa Corps – opèrent en RCA.



Leur mission : protéger le président Touadéra, former les forces armées nationales et appuyer la lutte contre les groupes rebelles. Cette collaboration a permis à la RCA de renforcer la stabilité dans un contexte régional complexe.

Vladimir Poutine a réitéré l'engagement russe à maintenir ses efforts dans ce domaine et a évoqué la création d'une base militaire en RCA. Celle-ci pourrait devenir

un point central des opérations russes en Afrique, confirmant le rôle croissant de Moscou sur le continent.

L'économie était également au cœur des échanges. Un protocole d'accord sur la géologie et l'exploitation des ressources minières a été signé, visant à développer les riches réserves de minéraux de la RCA. Bien que les échanges commerciaux actuels entre les

deux pays soient modestes, leur volume a été multiplié par huit en un an, selon Vladimir Poutine.

Outre les ressources naturelles, l'agriculture a été identifiée comme un secteur prioritaire. Avec ses 15 millions d'hectares de terres arables sous-exploitées, la RCA dispose d'un immense potentiel. Cependant, le pays manque d'équipements et de compétences techniques pour le développer. Le président Touadéra a appelé à des investissements russes dans ce domaine, notamment pour améliorer la production de coton et de sucre, deux cultures stratégiques pour l'économie centrafricaine.

La RCA est devenue un pivot de la stratégie russe en Afrique francophone. En soutenant la levée de l'embargo sur les armes et les restrictions sur les exportations de diamants, Moscou a renforcé son influence à Bangui tout en consolidant sa position sur la scène africaine.

La création d'une base militaire, combinée aux efforts de soutien

économique, reflète une stratégie plus large de la Russie visant à étendre sa présence géopolitique en Afrique. Pour la RCA, cette alliance offre une opportunité unique de renforcer ses capacités institutionnelles tout en accédant à des ressources et des compétences techniques nécessaires à son développement.

Cette visite officielle marque une nouvelle étape dans la relation entre Bangui et Moscou. Si les avancées en matière de sécurité sont déjà tangibles, les retombées économiques restent à concrétiser. La mise en œuvre des accords signés et l'accélération des projets agricoles et miniers seront déterminantes pour mesurer l'impact de cette alliance.

Pour Moscou, le partenariat avec la RCA s'inscrit dans une ambition plus large de diversification de ses alliances internationales. Pour Bangui, il s'agit d'une chance de renforcer sa stabilité et de bénéficier d'un appui stratégique dans sa quête de développement.

Bougna Etroukan Z. R

GABON : ASSURANCES

Jules Farlane Pieby, nouveau directeur général de Sunu Vie Gabon

Leader du marché de l'assurance vie au Gabon, Sunu Assurances Vie confie sa direction générale à Jules Farlane Pieby. Avec une expérience de 14 ans dans le secteur, il succède à Jean Constant Assi et prend les rênes d'une entreprise forte d'une part de marché de 42 %.



Depuis le 1er janvier 2025, Jules Farlane Pieby est officiellement le nouveau directeur général de Sunu Assurances Vie Gabon, filiale du groupe ivoirien Sunu Assurances. Ce dernier domine la branche assurance vie au Gabon, avec une part de marché de 42 % en 2023, et revendique sa position de leader dans la zone CIMA. Il succède à Jean Constant Assi, qui a dirigé la société pendant neuf ans avant de prendre de nouvelles fonctions au sein du groupe.

La mission principale de Jules Farlane Pieby sera de poursuivre la stratégie de croissance durable de l'entreprise en s'appuyant sur trois axes prioritaires : la digitalisation des services, l'amélioration de l'expérience client et le renforcement des engagements sociétaux. Lors de sa prise de fonctions, il a exprimé son engagement à innover et à maintenir les valeurs clés de Sunu, notamment l'intégrité, le professionnalisme et le respect des engagements.

Fort d'une carrière de 14 ans dans le secteur de l'assurance, M. Pieby a acquis une solide expertise en gestion des risques et en innovation produit. Avant de rejoindre Sunu, il a travaillé en France pour des entreprises renommées, telles que Crédit Agricole Assurances et le groupe

BPCE. Titulaire d'un diplôme de l'Institut de Statistique de l'Université de Paris (ISUP) et de l'Université Pierre et Marie Curie, il allie compétences techniques et vision stratégique.

Apollinaire Eva Essangone, président du conseil d'administration de Sunu Vie Gabon, s'est dit convaincu des capacités de M. Pieby à relever les défis à venir et à maintenir la position dominante de l'entreprise.

En tant que Gabonais, Jules Farlane Pieby incarne le leadership local au sein d'une entreprise qui joue un rôle clé dans le secteur des assurances en Afrique. Sunu Assurances, fondé par le défunt Pathé Dione, continue de consolider son influence en investissant dans des talents africains capables d'accroître l'impact du groupe sur les marchés locaux.

Avec cette nouvelle nomination, Sunu Assurances Vie Gabon confirme son ambition de rester à la pointe du secteur de l'assurance en Afrique, tout en s'adaptant aux exigences d'un marché en constante évolution.

YMD

ACCORD DE TRANSIT ENTRE LE TCHAD ET LA GUINÉE ÉQUATORIALE

Yaoundé espère limiter l'hémorragie



Après la signature d'un accord de transit entre le Tchad et la Guinée équatoriale, le Cameroun tente de limiter les effets de cette décision en assouplissant les contrôles sur ses corridors commerciaux.

Martin Mbarga Nguelé, Délégué général à la Sûreté nationale, prend des mesures pour fluidifier la circulation et apaiser les tensions avec le voisin tchadien. Une réaction qui suscite des interrogations sur la stratégie économique et diplomatique de Yaoundé.

La signature d'un accord de transit terrestre et maritime entre le Tchad et la Guinée équatoriale a pris le Cameroun de court. En réponse, le gouvernement tente de corriger ses erreurs en levant certaines entraves administratives et sécuritaires qui ralentissent le commerce transfrontalier. C'est dans ce cadre que Martin Mbarga Nguelé a instruit les délégués régionaux de la Sûreté nationale à intensifier la lutte contre les tracasseries policières sur les axes stratégiques reliant Douala à Ndjamen et Bangui.

Dans un message officiel, le patron de la police camerounaise exige la suppression des pratiques abusives qui exaspèrent les transporteurs et encouragent la fuite des partenaires commerciaux. Il proscribit notamment le retrait de pièces d'identité, même expirées, lors des contrôles routiers. Cette directive vise à restaurer un climat de confiance et à convaincre le Tchad de ne pas tourner complètement le dos aux infrastructures camerounaises.

L'initiative de Mbarga Nguelé, bien que saluée par certains acteurs économiques, est perçue comme une réponse tardive aux critiques de longue date sur les obstacles à la fluidité du commerce au Cameroun. Depuis plusieurs années, transporteurs et opérateurs logistiques dénoncent les tracasseries administratives et les pratiques corruptives qui ralentissent les flux commerciaux. Le manque de réformes en amont a offert au Tchad une occasion idéale de diversifier ses voies d'approvisionnement, réduisant ainsi sa dépendance vis-à-vis du Cameroun.

Le port autonome de Kribi, qui devait renforcer l'attractivité du Ca-

meroun en tant que hub régional, se retrouve désormais en position défensive. Son directeur général, Patrice Melom, tente de rassurer sur la solidité des relations commerciales avec les voisins, tout en admettant que la concurrence est inévitable.

L'accord entre Ndjamen et Malabo pourrait redistribuer les cartes dans le commerce sous-régional. La Guinée équatoriale, qui investit massivement dans ses infrastructures portuaires, devient un acteur clé capable d'attirer des volumes significatifs de marchandises en provenance du Tchad. De son côté, le Cameroun doit impérativement réformer sa gestion des corridors logistiques pour ne pas perdre davantage de parts de marché.

À travers l'intervention de la DGSN, Yaoundé espère limiter l'hémorragie. Mais au-delà de la suppression des tracasseries policières, c'est l'ensemble du dispositif logistique et commercial qui doit être revu pour rester compétitif. La question reste donc ouverte : ces mesures suffiront-elles à inverser la tendance ?

Amina Ayichatou (stagiaire)

TRAVAUX PUBLICS

L'entretien routier au centre des préoccupations en 2025

C'est ce à quoi le ministre des Travaux publics, Emmanuel Nganou Djoumessi, a engagé l'ensemble de ses collaborateurs ce 28 janvier à Yaoundé.

L'ensemble du réseau routier camerounais est dans un piteux état. Constat fait par de nombreux usagers de la route, dont le Délégué général à la Sécurité nationale (DGSN). Se rendant fin octobre 2024 au Centre d'instruction et d'application de la police (Ciap) situé sur l'axe Yaoundé-Mutenguene dans le Sud-Ouest, le patron de la police camerounaise a vécu un véritable calvaire. « Mais, que faisons-nous ? J'ai été jeudi, au Sud-Ouest, à Mutenguéné... Entre Yaoundé et Mutenguéné, ça a été un calvaire pour circuler. Je n'avais jamais vécu cette situation auparavant. Le Président de la République a donné des instructions. Il y a des membres du gouvernement en place. Que faisons-nous pour le développement de notre pays? », s'écria-t-il.

Au lendemain de cette sortie choc de Martin Mbarga Nguele, le ministre des Travaux publics est sorti de sa réserve, énumérant alors les véritables causes de la dégradation des routes dans notre pays. Entre autres, le vieillissement des chaussées. Tous ces axes routiers ont accompli leur durée de vie plus de 20 ans. Les averses, avec d'importantes quantités d'eau qui s'infiltrent sous



les chaussées, les ouvrages de drainage ne sont plus fonctionnels de manière optimale, ils n'ont pas été dimensionnés pour capter les énormes quantités d'eau actuelle. Aussi, les entreprises choisies pour réhabiliter ces routes ont un rendement faible, car, les capacités financières sont faibles, les avances de démarrage et les décomptes n'étant pas payés dans les délais », soutenait Emmanuel Nganou Djoumessi.

En présidant ce mardi, 28 janvier, à l'Ecole nationale supérieure des Travaux publics la conférence annuelle des services centraux et déconcentrés de son département ministériel, sous le thème " Entretien du réseau routier, défis, actions et intervention dans un contexte d'optimisation des res-

sources et de relèvement des compétences", le Mintp a promis en cette année 2025, de livrer plus de 600 km de route bitumées ou réhabilitées pour poser les bases d'une action efficiente. Pour le membre du gouvernement, il est urgent " ... d'améliorer le niveau de service de nos axes routiers et singulièrement des axes routiers structurants comme Douala-Yaoundé, Bekoko-Limbé, Ngaoundéré-Garoua. Cette amélioration va contribuer à inverser la perception qui est celle qui veut que l'état du réseau routier ne soit pas bon".

Des effets d'annonce trompeurs. Les déclarations du ministre des Travaux publics sont à prendre avec la plus grande prudence.

Plusieurs chantiers routiers ma-

jeurs relevant de la compétence du ministre des Travaux publics (Mintp) sont aujourd'hui à l'arrêt ou, au mieux, avancent à pas de tortue. Les délais de livraison étant depuis des années, dépassés. Et pourtant, chaque année, des budgets colossaux sont votés à l'Assemblée nationale pour financer de nombreux chantiers à travers le pays. Toute chose qui, avec l'apport non négligeable des bailleurs de fonds et les autres partenaires extérieurs du Cameroun, devrait faciliter la circulation à travers le territoire national, des personnes et des biens.

Que non !

Au Mintp aujourd'hui comme au Minepat hier, Emmanuel Nganou Djoumessi traîne une sulfureuse réputation : ministre chargé des scandales. Le reportage, diffusé en octobre 2020 par France 24 sur l'élastique et très coûteux chantier de l'autoroute Douala-Yaoundé, en dit long sur l'ampleur des magouilles en cours au ministère des Travaux publics (Mintp). Lancés en 2014 pour une livraison 4 ans plus tard, les travaux, actuellement, pointent à 60 petits kilomètres sur les 196 de profil. Sans compter que le kilomètre de l'autoroute, évalué à plus de 6 milliards de nos pauvres francs, s'avère comme un des plus chers au monde.

A ce jour, Emmanuel Nganou Djoumessi, au nom de la trans-

parence dans les affaires publiques, n'a jamais cru devoir expliquer les raisons de ce piétinement. Ou plutôt si !

Dans certains médias encartés, il a fait, indirectement, invoquer des aléas infrastructurels.

Axe névralgique d'entrée dans la métropole économique, la pénétrante Est de Douala est également un enfer, pour les usagers du fait de l'étroitesse et de la mauvaise qualité de la chaussée, qui s'ajoute à un parc automobile toujours aussi grandissant. L'élargissement et la réhabilitation de cet axe s'avéraient prioritaires, au vu du cahier de charges accepté par le Cameroun par rapport à l'organisation du championnat d'Afrique des Nations (Chan) et de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de football, finalement programmés pour 2021.

D'autres chantiers, nombreux, sont jusqu'ici restés sans suite. C'est le cas du projet de construction de 55 ponts métalliques modulaires en section préfabriqués dans certains axes. Les 14 postes de péage automatique, la deuxième phase de l'autoroute Yaoundé - Douala. Sans oublier les axes en piteux état reliant Ngaoundéré dans l'Adamaoua à Garoua le chef-lieu de la Région du Nord d'une part, et Ebolowa-Kribi-Akom II, par ailleurs, dans le Sud etc.

Carmen BELIBI

COMPÉTITIVITÉ

Pas de développement sans infrastructures routières

Le mauvais état des routes nationales, notamment les axes stratégiques reliant Douala à Bafoussam et Edéa à Douala, impacte négativement l'économie camerounaise. Retards logistiques, hausse des coûts des entreprises, et inflation s'ajoutent aux défis.

Le mauvais état des routes nationales n°5 et n°3 constitue une menace majeure pour la compétitivité de l'économie camerounaise. Ces axes vitaux, reliant les bassins de production et les grandes zones de consommation du pays, sont aujourd'hui marqués par des dégradations importantes, entraînant des retards, des accidents et une augmentation des coûts de transport. La circulation sur ces routes est un véritable calvaire, doublant quasiment les temps de trajet sur ces axes.

Les conséquences économiques de cette situation sont lourdes. Les entreprises, en particulier celles dépendant du transport pour la distribution de leurs produits, subissent des coûts accrus en raison de l'usure prématurée des



véhicules, de la hausse de la consommation de carburant et des dépenses supplémentaires en pièces de rechange. Ces coûts se répercutent inévitablement sur les prix des produits et services, alimentant ainsi les tensions inflationnistes.

Par ailleurs, la dégradation de ces routes impacte également les échanges régionaux et internationaux. La route nationale n°3, qui dessert les ports de Douala et Kribi, est un axe stratégique pour l'approvisionnement des pays en-

clavés tels que le Tchad et la République centrafricaine. Les retards dans l'évacuation des marchandises affectent non seulement les exportations, mais aussi l'approvisionnement des régions camerounaises à partir des bassins de production, perturbant ainsi les circuits économiques internes.

Une situation qui a amené le président du Groupement des entreprises du Cameroun (GECAM), Célestin Tawamba, à adressé une correspondance au ministre des Travaux publics, Emmanuel Nga-

nou Djoumessi. Dans cette lettre, il plaide pour une réhabilitation urgente des infrastructures routières. « Une intervention rapide permettrait d'améliorer la sécurité et la fluidité de la circulation, de restaurer la compétitivité des entreprises, et de contenir l'inflation », affirme-t-il. Il est impératif que la réhabilitation des routes nationales devienne une priorité stratégique. Ces infrastructures sont essentielles pour optimiser les circuits de distribution, réduire les coûts logistiques, et soutenir la croissance économique.

Cependant, au-delà des réparations urgentes, une vision à long terme est nécessaire. Moderniser et entretenir durablement le réseau routier national, tout en diversifiant les infrastructures de transport, pourrait offrir au Cameroun un levier pour renforcer sa compétitivité régionale et internationale. L'urgence est réelle, mais c'est une opportunité pour repenser en profondeur le rôle stratégique des infrastructures dans le développement économique du pays.

Yveline M. Douala

La Lettre Sarl

- Société spécialisée dans la communication des marchés des capitaux (Appels publics à l'épargne, émission des bons de trésor, etc.)
- Edition des journaux (La Lettre de la Bourse et Koso'o)

Directeur Général
Salomon Douala Epale

La Lettre de la BOURSE

Journal de l'Economie et de la Finance
N° 202 du 11 Mars 2015 - 2015 - Cameroun (M.F.D.) - Code M.F.D. 15
Tél. : (237) 696.49.24.40
E-mail : lalettre.sarl@lettre-bourse.com

Directeur de la Publication
Salomon Douala Epale
Tél. (237) 223.41.12.57
- 677.53.20.32
E-mail : salomondoualepale@gmail.com

Direction Administrative et Financière
Hugo Bougna

Conseiller à la Rédaction
Dr. Jérémie Toko

Rédacteur en Chef
Salomon Douala Epale

Secrétaire de rédaction
Emmanuel Um

Rédaction Centrale
S. Douala Epale
Bougna Etoukan Z. R.
Dagoro Etoukan
Yveline M. Douala
Amina Ayichatou (stagiaire)

Desk Yaoundé
Coordinateur
Francisca Ewandjé E.
(237) 677.60.47.58
Philippe Baba
(237) 696.97.32.17

Gabon
Isaac Makanga
Tél. +241 627 80 606

Tchad
Mercile Fils
Tél. +235 66 30 73 75

Service commercial et marketing
Dieudonné Seh
(237) 696 04 51 50

Infographie
Ingénieur Joseph Moussi
(237) 674.06.64.24
(237) 698.52.32.11
E-mail : joemoussi@gmail.com

Impression
JV Graf, Yaoundé

Distribution
Cameroun
Fedipress

Gabon
Sogapresse

Tchad
Hisseine Mersile Atti
Mahamat

TRAVAILLEURS ÉTRANGERS ET FISCALITÉ

Régularisation de la main-d'œuvre étrangère : un levier financier sous surveillance

Avec un objectif de 20 milliards de FCFA de recettes en 2025, le Cameroun entend intensifier la régularisation des travailleurs étrangers sur son sol. Si l'opération a déjà permis de mobiliser 14,46 milliards FCFA en 2024, contre seulement 5 milliards en 2023, la mise en œuvre effective de ces mesures reste un défi face aux lacunes administratives et au laxisme des autorités compétentes.

Depuis le 03 mai 2023, le gouvernement a adopté une approche répressive à l'encontre des entreprises employant des travailleurs étrangers en situation irrégulière. Cette offensive juridique et fiscale a permis une hausse remarquable des recettes, passant de 5 milliards en 2023 à 14,46 milliards en 2024. Pour 2025, l'État table sur



20 milliards de FCFA, une ambition qui repose sur un dispositif de sanctions et de pénalités appliquées aux employeurs contrevenants.

Le Code du travail prévoit que tout contrat de travail impliquant un

étranger doit être visé par le ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle. Pourtant, la situation irrégulière de nombreux travailleurs étrangers témoigne d'un manque de contrôle rigoureux et d'un laisser-

faire administratif qui a longtemps favorisé l'essor d'une main-d'œuvre illégale. Les autorités rappellent désormais que la responsabilité incombe aux employeurs, sous peine de lourdes sanctions financières.

Pour renforcer cette régularisation, la loi de finances 2025 prévoit des pénalités équivalentes à trois mois de salaire brut par travailleur en infraction. De plus, les demandes de visa des employeurs retardataires pourraient être systématiquement rejetées. Une annonce forte, mais qui pose la question de son application effective, tant les dispositifs de contrôle et de suivi manquent souvent de rigueur.

Si la régularisation des travailleurs étrangers représente une opportunité fiscale non négligeable pour l'État

camerounais, elle met également en lumière les failles structurelles du système de contrôle du travail. Entre tolérance tacite et inertie administrative, la montée en puissance des recettes ne doit pas masquer l'essentiel : l'absence d'un cadre d'exécution rigoureux et l'inefficacité des mécanismes de suivi.

Alors que le gouvernement affiche des ambitions financières croissantes, le laxisme des autorités compromet la pleine efficacité des mesures annoncées. À quoi bon multiplier les sanctions si leur application demeure aléatoire ? La lutte contre la main-d'œuvre étrangère en situation irrégulière ne devrait pas être seulement un levier fiscal, mais aussi un impératif de gouvernance et de souveraineté économique.

LE BUDGET SENSIBLE AU CLIMAT AU CAMEROUN

Une réforme pionnière pour la transition écologique

Dans le cadre des engagements internationaux et des réformes ambitieuses portées par le gouvernement, le Cameroun intègre pour la première fois une dimension climatique dans la gestion des finances publiques. Le Document Budgétaire Sensible au Climat (DBSC), annexe au Projet de loi de Finances 2025, marque une avancée significative en matière de budgétisation verte. Cette initiative vise à évaluer l'impact des investissements publics sur les changements climatiques, en alignement avec les Accords de Paris et le principe n°4 d'Helsinki. Focalisé sur les investissements publics de neuf administrations pilotes, le DBSC reflète un engagement concret pour l'adaptation, l'atténuation et la préservation de la biodiversité, tout en ouvrant la voie à une approche systématique et élargie pour verdir les finances publiques.

I- LE BUDGET SENSIBLE AU CLIMAT

Un outil stratégique pour 2025

En 2025, le Cameroun renforce sa lutte contre le changement climatique à travers la Budgétisation Sensible au Climat (BSC). Cette approche innovante repose sur des méthodologies rigoureuses et des outils ciblés, mettant en lumière les dépenses climatiques et leurs impacts pour des actions publiques plus durables.

La mise en œuvre de la BSC s'inscrit dans un cadre budgétaire précis. En 2025, l'accent est mis sur les dépenses publiques, principal levier des politiques climatiques, en excluant temporairement les recettes. Le marquage des dépenses, axé sur les investissements, permet



une évaluation plus précise grâce à une documentation fournie, comme les études d'impact environnemental. Les transferts aux collectivités décentralisées (CTD) et structures sous tutelle ne sont pris en compte que dans certains cas, comme pour le MINFOF et

le MINEPDED, où les effets climatiques sont directs.

Neuf administrations clés participent à cette démarche pilote, sélectionnées pour leur rôle déterminant dans les politiques climatiques. Parmi elles, le MINEPIA et le MINADER, qui œuvrent à ren-

forcer la résilience des systèmes agricoles, ou encore le MINSANTE, intégrant les impacts climatiques dans la santé publique. Ces secteurs prioritaires, identifiés par les Contributions Déterminées au niveau National (CDN), traduisent un engagement multisectoriel face aux défis environnementaux.

Le marquage budgétaire repose sur trois marqueurs essentiels : adaptation, atténuation et préservation de la biodiversité. Les dépenses sont classées en fonction de leur impact (favorable, défavorable, neutre ou non déterminé). Un outil Excel, développé avec l'appui de la Banque Mondiale, facilite ce processus en guidant les

administrations via des matrices décisionnelles standardisées. Par ailleurs, l'intégration dans le dispositif PROBMIS permet un suivi automatisé des dépenses climatiques.

En déployant la BSC, le Cameroun s'engage sur la voie d'une gestion budgétaire durable. Cette méthodologie offre une double opportunité : mieux comprendre l'impact des dépenses publiques sur le climat et orienter les ressources vers des actions à fort potentiel environnemental. Avec des outils adaptés et un périmètre d'analyse clair, la BSC s'impose comme un levier stratégique pour atteindre les objectifs de développement durable.

II- DÉPENSES PUBLIQUES SENSIBLES AU CLIMAT

État des lieux pour 2025

Pour l'exercice 2025, le budget de l'État du Cameroun intègre des dépenses sensibles au climat, visant à renforcer l'engagement national face aux défis environnementaux. Une analyse détaillée révèle que les administrations dites pilotes concentrent une part significative des ressources allouées à la lutte contre le changement climatique, bien que des lacunes subsistent quant à l'évaluation de certaines dépenses.

Le Cameroun, dans le cadre de son Budget 2025, a identifié 225,33 milliards de FCFA comme dépenses d'investissement favorables à la lutte contre les changements climatiques. Ces dépenses représentent 12,27 % du budget total des neuf administrations pilotes sélectionnées et 3,11 % du budget général de l'État. Cette initiative reflète l'ambition du gouvernement d'intégrer davantage les enjeux climatiques dans les politiques publiques.

Les neuf administrations pilotes,

notamment le MINEPDED, le MINADER et le MINEE, concentrent 25 % du budget général de l'État et 71 % de l'enveloppe globale du Budget d'Investissement Public (BIP). Ce choix stratégique vise à maximiser l'impact des dépenses sur des secteurs clés tels que l'agriculture, les infrastructures et la santé.

L'analyse des dépenses climato-sensibles s'appuie sur le marquage budgétaire, un outil permettant de distinguer les projets favorables, défavorables ou neutres en matière climatique. Cependant, une proportion importante des dépenses (82,59 %) reste classée comme "non déterminée", faute d'informations suffisantes sur l'intégration des enjeux climatiques dans la documentation des projets.

Ce défi est particulièrement visible dans les projets d'infrastructures, comme les barrages ou les routes, où la complexité d'évaluer l'efficacité climatique des mesures d'adaptation

et d'atténuation demeure un obstacle. Cette situation est toutefois commune aux premiers exercices des budgets sensibles au climat (BSC) dans les pays émergents.

Les dépenses favorables à la lutte contre les changements climatiques, bien que représentant une faible proportion du budget général, traduisent des efforts prometteurs. Par exemple, le secteur de l'énergie (MINEE) a alloué 22,18 % de son budget à des initiatives climato-sensibles, tandis que le ministère de l'Habitat et du Développement urbain (MINHDU) consacre 28,61 % de ses fonds à des projets favorables à l'environnement.

En revanche, aucune dépense n'a été identifiée comme défavorable, ce qui souligne la volonté de limiter les impacts négatifs sur le climat. Toutefois, seulement 0,32 % des investissements des administrations pilotes sont catégorisés comme neutres, révélant des marges d'amélioration

dans la précision de l'analyse.

L'expérience de 2025 servira de base pour renforcer l'efficacité de la BSC. Avec le lancement des travaux de la Gestion de l'Information sur les Projets Sensibles au Climat (GIPSC) en 2024, l'exercice budgétaire 2026 devrait permettre de réduire significativement les dépenses non déterminées. Une meilleure intégration des données sur les projets, notamment via les Plans de Gestion Environnemental et Social (PGES), sera essentielle pour consolider les progrès.

Cette première année de mise en œuvre de la BSC au Cameroun marque une avancée notable dans l'alignement des politiques budgétaires avec les objectifs climatiques, bien que des ajustements soient encore nécessaires pour maximiser l'impact environnemental des investissements publics.

Emmanuel Um

CERTIFICATION ET CONFORMITÉ BANCAIRE

BGFIBank renforce sa compétitivité avec une triple certification ISO

Le Groupe BGFIBank franchit une nouvelle étape dans son engagement envers l'excellence et la conformité en obtenant trois certifications ISO pour ses filiales BBS, BGFI Services et Hedenia. Ces distinctions témoignent de sa volonté d'offrir des services de haute qualité et d'assurer la satisfaction de ses clients et partenaires.

La remise officielle des certifications s'est déroulée le 24 janvier en présence de hauts responsables du Groupe et de plusieurs autorités, dont Henri-Claude Oyima, PDG du Groupe BGFIBank. Cette reconnaissance confirme la politique rigoureuse de gestion et de qualité instaurée depuis plus de vingt ans.

BBS devient la première école d'Afrique Centrale à obtenir la certification ISO 21001:2018, soulignant son engagement envers un système éducatif performant et



adapté aux besoins des apprenants. De son côté, BGFI Services se distingue par la certification ISO 27001:2022, garantissant la protection et la sécurité des systèmes d'information face aux cyberme-

naces croissantes. Enfin, Hedenia obtient la certification ISO 9001:2015, preuve de sa capacité à fournir des prestations de qualité dans le secteur de la construction immobilière.

Ces distinctions placent le Groupe BGFIBank comme un acteur clé de la conformité et de la performance sur le marché financier africain. La certification ISO 9001:2015, déjà acquise par la maison mère depuis 2017, illustre l'engagement du Groupe à respecter les standards internationaux dans toutes ses opérations. Henri-Claude Oyima a souligné l'importance de cette démarche : "Ces certifications sont le reflet de notre engagement continu envers nos clients et partenaires. Elles garantissent une amélioration constante de nos services et une adaptation aux exigences du marché international".

Avec ces nouvelles certifications, BGFIBank consolide son positionnement en tant que banque de référence en Afrique centrale et au-delà. Elles renforcent la confiance des investisseurs et partenaires, tout en ouvrant de nouvelles perspectives

pour le développement du Groupe dans les domaines éducatif, numérique et infrastructurel.

Le Groupe prévoit d'étendre cette dynamique de certification à d'autres filiales afin d'uniformiser ses standards de qualité à l'échelle internationale. Cette stratégie s'inscrit dans une volonté de compétitivité accrue et de sécurisation des transactions bancaires et commerciales sur l'ensemble de ses marchés.

BGFIBank est un groupe financier international qui se distingue par sa solidité, sa maîtrise des risques et sa stratégie de croissance durable. Présent dans douze pays, il accompagne une clientèle diversifiée avec des services adaptés et innovants. Fidèle à ses valeurs de travail, d'intégrité et de transparence, BGFIBank ambitionne de rester une référence en matière de qualité de service et de conformité réglementaire.

Dagoro Etroukan

ASSURANCE

Joseph Luc Foading prend la tête du Bureau Afrique Centrale de CICA-Re

Fort d'une expertise de plus de vingt ans dans le secteur des assurances, Joseph Luc Foading est nommé Directeur Afrique Centrale de la Compagnie commune de réassurance des États membres de la Conférence interafricaine des marchés d'assurances (CICA-Re). Il aura pour mission de piloter la croissance et le développement de la compagnie dans la sous-région, couvrant notamment le Rwanda, l'Angola, les Seychelles et Djibouti.

Avec une carrière riche et diversifiée, Joseph Luc Foading a gravi les échelons du secteur assurantiel. De ses débuts en 1994 chez Satellite Insurance Company SA, où il a occupé des postes stratégiques, à ses multiples



responsabilités au sein de CICA-Re, il s'est imposé comme un acteur clé du domaine de la réassurance en Afrique. Sa nomination traduit une volonté de renforcer la position de CICA-Re en Afrique Centrale et d'optimiser sa capacité de rétention et de souscription.

Dans un environnement marqué par une croissance accrue des marchés d'assurance en Afrique, le Bureau Afrique Centrale de CICA-Re joue un rôle essentiel. En 2023, il a représenté 15 % du chiffre d'affaires de la compagnie, contribuant de manière significative à son résultat net de plus de 10 millions de FCFA, soit un doublement en quatre ans. À travers cette nomination, la compagnie mise sur une expansion dynamique et une consolidation de sa présence dans la sous-région.

La CICA-Re, en tant que réassureur communautaire des marchés d'assurances de la CIMA, poursuit

une mission clé : stimuler le développement des activités nationales d'assurance et de réassurance, tout en favorisant une meilleure capacité de souscription régionale. Grâce à une gouvernance renforcée et à l'expertise de son nouveau directeur, le Bureau Afrique Centrale est appelé à jouer un rôle moteur dans l'accompagnement des acteurs locaux et la modernisation du secteur.

En prenant les commandes de ce bureau stratégique, Joseph Luc Foading devra non seulement pérenniser les acquis, mais aussi mettre en œuvre des stratégies innovantes pour accroître la compétitivité et l'impact de CICA-Re dans la sous-région. Son expertise et sa vision seront déterminantes pour assurer une croissance durable et renforcer l'ancrage de la compagnie dans un secteur en pleine mutation.

Yveline M. Douala

EXPANSION BANCAIRE

Bange Bank s'implante au Bénin et accélère son développement régional

Dans le cadre de sa stratégie de croissance panafricaine, Bange Bank annonce son entrée sur le marché béninois. Cette implantation marque une étape clé dans son expansion en Afrique de l'Ouest, offrant de nouvelles perspectives aux entreprises et aux particuliers, tout en renforçant l'intégration financière régionale.

Le Bénin, avec sa stabilité politique et ses réformes économiques ambitieuses, attire de plus en plus d'investisseurs et d'institutions financières. En s'installant dans ce pays, Bange Bank capitalise sur un marché en plein essor, où le secteur bancaire reste en forte progression grâce à une demande croissante pour des services financiers modernes et inclusifs.

L'un des principaux défis du Bénin demeure l'inclusion financière, notamment en milieu rural et pour les petites et moyennes entreprises (PME). Grâce à son expertise et à son offre de services adaptés, Bange Bank ambitionne de favoriser l'accès au crédit et aux outils bancaires pour des segments encore sous-bancarisés. Cette démarche contribuera à stimuler l'entrepreneuriat et la croissance économique locale.

L'implantation de Bange Bank

au Bénin ne se limite pas au marché local. En intégrant le réseau bancaire de la région, la banque facilitera les transactions transfrontalières entre le Bénin et les autres pays membres de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA). Cette expansion favorisera ainsi les échanges commerciaux et l'intégration financière au sein de la sous-région.

Déjà bien implantée en Afrique Centrale, Bange Bank poursuit une stratégie ambitieuse d'expansion continentale. Avec des solutions financières diversifiées et une approche axée sur l'innovation, la banque se positionne comme un acteur clé du paysage bancaire africain. Son arrivée au Bénin confirme son engagement à accompagner la transformation économique du continent et à soutenir le développement des marchés émergents.



**Banco Nacional
de Guinea Ecuatorial**
El banco de todos



Trimestre 4 / 2024 N° 004

BVMAC ALL SHARE INDEX



- ✓ Date de lancement : 11/12/2023
- ✓ Composition : Les actions de toutes les sociétés cotées (All Share)
- ✓ Valeur de départ : 1 000 points

CHIFFRES CLÉS (oct. - déc.)

114 transactions effectuées par **12 SDR** pour une quantité globale transigée de **143 577 titres** d'une valeur de **FCFA 1 354 603 745** au T4 2024.

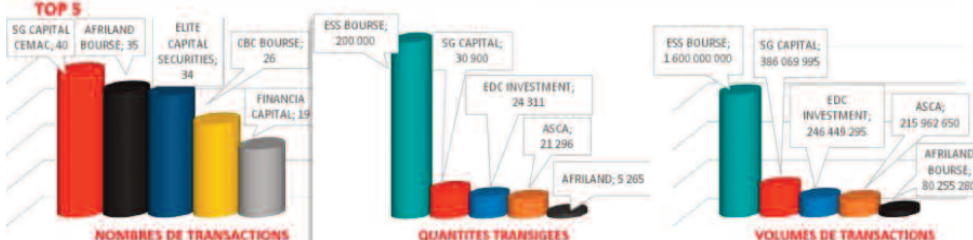
| MARCHÉ DES ACTIONS |

- | | |
|---|---|
| • 109 Transactions soit 95,61% | • 5 transactions soit 4,39% |
| • 05 valeurs négociées | • 05 valeurs négociées |
| • 4 537 titres échangés | • 139 040 titres échangés |
| • Valeur des échanges : FCFA 165 603 745 soit 12,23% | • Valeur des échanges : FCFA 1 189 000 000 (87,77%) |
| • Capitalisation moyenne trimestrielle GXAF 444,34 | • Encours moyen trimestriel GXAF 1 176,52 |

| MARCHÉ DES OBLIGATIONS |

- 5 transactions soit 4,39%
- 05 valeurs négociées
- 139 040 titres échangés
- Valeur des échanges : FCFA 1 189 000 000 (87,77%)
- Encours moyen trimestriel **GXAF 1 176,52**

PERFORMANCE DES SOCIÉTÉS DE BOURSE (oct. - déc.)



SOCIÉTÉ DE BOURSE	NOMBRES DE TRANSACTIONS	RANG	QUANTITÉS TRANSIGÉES	RANG	VOLUMES DE TRANSACTIONS	RANG	CLASSEMENT TRIMESTRIEL
ESS BOURSE	2	12	200 000	1	1600 000 000	1	1
SG CAPITAL CEMAC	40	1	30 900	2	396 089 995	2	2
EDC INVESTMENT	14	7	24 311	3	246 446 295	3	3
ASCA	13	8	21266	4	216 962 660	4	4
AFRILAND BOURSE	35	2	5 265	5	80 255 280	5	5
USCA	19	6	1379	6	48 259 370	6	8
ELITE CAPITAL SECURITIES	34	3	1260	7	45 049 500	7	6
CBC BOURSE	26	4	878	8	37 717 400	8	7
CBT BOURSE	6	11	460	11	14 225 000	9	12
FINANCIA CAPITAL	19	5	393	12	13 526 000	10	9
AFRICA BRIGHT SA	12	9	533	9	11 933 000	11	10
AFO CAPITAL	8	10	500	10	10 500 000	12	11
BANQUE SOCIEDAD DE VALORES	0	13	0	13	0	13	13
BEKO CAPITAL ADVISORY	0	14	0	14	0	14	14
BGFIBOURSE	0	15	0	15	0	15	15
BUILDING EMERGING MARKET	0	16	0	16	0	16	16
CCA BOURSE	0	17	0	17	0	17	17
CONTACTURER CAPITAL	0	18	0	18	0	18	18
DIGICAPITAL	0	19	0	19	0	19	19
FEDHEN CAPITAL	0	20	0	20	0	20	20
HORUS INVESTMENT CAPITAL	0	21	0	21	0	21	21
LARCHER CAPITAL	0	22	0	22	0	22	22
LCB CAPITAL	0	23	0	23	0	23	23
PREMIUM CAPITAL	0	24	0	24	0	24	24

Trimestre 4 / 2024 N° 004

COMMENTAIRES

ÉVOLUTION DE L'INDICE

Au cours de la période sous revue, l'indice a enregistré de légères fluctuations, reflétant les variations inhérentes aux dynamiques du marché. Une baisse moyenne de 1,01% a été observée par rapport au trimestre précédent. Les valeurs SOCAPALM, SAFACAM et SCG-Ré se sont révélées être des acteurs déterminants de cette évolution, en raison du repli de leurs cours, qui a impacté l'indice au cours de cette période.

◆ LES CHIFFRES CLÉS

Ce trimestre se distingue par une légère contraction du nombre de transactions ainsi qu'une diminution de la participation des sociétés de bourse par rapport au troisième trimestre. Par ailleurs, une baisse notable du volume des transactions a été observée, celui-ci passant de 3,429 GXAF au troisième trimestre à 2,709 GXAF au quatrième trimestre. L'animation du marché a été principalement portée par les actions des sociétés **SOCAPALM, SAFACAM, LA REGIONALE, SEMC** et **SCG-Ré** en ce qui concerne les titres de participation. Pour les titres de créance, les valeurs obligataires des États du Cameroun (**ECMR8, ECMR10**), du Gabon (**EGA07**), du Tchad (**ETD01**) et de la BDEAC (**EBD03**) ont joué un rôle prépondérant dans la dynamique observée.

PERFORMANCE DES SDB

Sur les 24 sociétés de bourse agréées, 12 sont concernées par les transactions réalisées au cours de ce trimestre ; ce qui représente un taux de participation de 50% contre 62,5% le trimestre précédent, soit un recul de 12,50% sur la période. **ESS BOURSE** s'impose comme le nouveau leader du marché, suivi de **SG Capital**, tandis qu'**EDC Investment** enregistre une progression remarquable, atteignant la troisième position. Par ailleurs, 12 sociétés de bourse n'ont effectué aucune transaction durant la période de référence.

OPCVM : CONSOLIDATION TRIMESTRIELLE AU 31/12/2024

Dénomination Fonds	Moyenne Trimestrielle VI	Performance Trimestrielle
FCP AB Invest	11 895,10	1,25%
FCP AB CASH	11 750,41	1,24%
FCP Cap Obligations	11 471,60	1,08%
FCP Performance	11 116,80	1,05%
FCP ABD KOMO	10 128,85	0,92%
FCP AB AVENIR	1 166,07	2,50%
FCP AB DIVERSIFIE	10 694,61	1,28%
FCP ASCA LIQUIDITES	13 737,05	0,96%
FCP ASCA PATRIMOINE	14 767,66	1,47%
FCP ASCA HORIZON	13 795,10	1,72%
FCP CRBC PROSPERITE	12 603,41	1,55%
FCP WAFIA ASSURANCE CEMAC	11 107,73	1,16%
FCP CORRIDOR RENDEMENT	9 916,13	3,30%
FCP ECOBANK MONETAIRE CEMAC	1 073,29	1,24%
FCP ECOBANK OBLIGATAIRE CEMAC	13 246,58	1,35%
FCP ELITE CAPITAL INVEST	11 571,85	1,46%
FCP ELITE CAPITAL RECORD	11 585,63	0,43%
FCP CCA PERFORMANCE	11 587,30	1,37%
ENKO CAPITAL PALMARES	11 515,45	1,94%
FCP ESS CONFORT	11 530,81	2,53%
FCP ESS PROMO PME	11 234,00	1,19%
FCP ESS TRESO PRIVILEGE	11 373,00	1,39%
FCP ATLANTIQUE PERFORMANCE	13 889,25	1,66%
FCP HARVEST LIQUIDITES	11 712,89	1,19%
FCP EVEREST FINANCE RENDEMENT	118 297,46	1,43%
FCP HARVEST ACTIONS CEMAC	117 344,05	1,56%
FCP HARVEST TRÉSORERIE	12 894,96	1,27%
FCP BGFIBank ATLAS	111 316,23	1,35%
FCP CRBC LONGEVITÉ	1 123 898,52	1,51%
FCP LACM KIMIA	10 947,00	1,03%
FCP LACM PERFORMANCE	12 137,00	1,28%
FCP RAPEC	11 189,00	0,48%
FCP MAKEDA HORIZON	10 900,00	1,80%
FCP SOGEFIRST	10 538,46	1,80%

Légende :

AGO : Assemblée Générale Ordinaire
BOC : Bulletin Officiel de la Cote
FCP : Fonds Communs de Placement
GXAF : Milliard de francs CFA
MXAF : Million de francs CFA

SDB : Société de Bourse
OPCVM : Organisme de Placement Collectif
en Valeurs Mobilières
VL : Valeur liquidative

L'Afrique face au retrait des États-Unis : une opportunité pour s'imposer

Le rapport publié par l'Institut d'études de sécurité (ISS Africa) souligne que les pertes fiscales liées aux flux financiers illicites atteignent 88,6 milliards de dollars par an en Afrique, dont 65 % sont liés à des activités commerciales, notamment l'évasion fiscale des multinationales. Ces pertes colossales freinent le développement économique du continent, privant les pays de res-



En outre, l'érosion fiscale fragilise les économies africaines en favorisant une dépendance accrue à l'aide internationale et aux investissements étrangers, souvent conditionnés à des politiques économiques restrictives. Malgré les bénéfices escomptés de l'impôt minimal mondial — estimés entre 155 et 192 milliards de dollars par an à l'échelle mondiale —, le retrait des États-Unis pourrait réduire la portée de cette réforme, encourageant les paradis fiscaux à maintenir des pratiques attractives pour

Le continent africain a l'occasion de peser dans ces négociations en s'appuyant sur sa position stratégique et sur l'importance de ses marchés émergents. Une coopération renforcée entre les pays africains, alliée à une stratégie de plaidoyer efficace auprès des organisations internationales, pourrait permettre d'influer sur les décisions

L'Afrique continuera-t-elle à subir les décisions des grandes puissances ou prendra-t-elle enfin son destin en main ? Nos dirigeants doivent saisir cette crise comme une opportunité pour faire entendre la voix du continent sur la scène internationale et bâtir une gouvernance fiscale adaptée à ses enjeux. Le temps n'est plus à l'attente, mais à l'action. Le futur de l'Afrique repose sur des choix stratégiques faits aujourd'hui.

Amina Ayichatou (stagiaire)